

ACUCT19

Formation Perfectionnement: Education et dressage de chien de troupeau

Un chien de conduite correctement dressé est un outil d'amélioration sociale, économique, écologique. Dans un élevage, il apporte du confort, de la sécurité et de l'efficacité en facilitant la conduite et la manipulation des troupeaux (bovins, ovins, caprins, porcins, volailles). Il assiste l'éleveur dans son travail en réduisant la pénibilité et les risques d'accidents. Cependant, même si un chien de conduite travaille par instinct, il est indispensable de l'éduquer et de le dresser pour mettre ses aptitudes naturelles au service des éleveurs afin de le rendre opérationnel sur l'exploitation. Cette formation vise donc à aider les éleveurs en leur transmettant une méthode validée et reconnue d'éducation et de dressage, qu'ils vont devoir appliquer sur leur exploitation. Le dressage d'un chien de conduite requiert du temps et son apprentissage va se faire progressivement ce qui explique que de 4 à 6 semaines sont laissées entre chaque journée de formation. Cette formation est impérativement suivie d'une formation d'au moins 2 jours intitulée « Perfectionnement au dressage de son chien de troupeau : perfectionnement ». L'ensemble des journées est réalisé avec un lot d'animaux pédagogiques (animaux calmes habitués au chien).

Objectifs

- Etre capable de maîtriser son chien en présence d'animaux et lui donner suffisamment d'autorité et de respect
- Etre capable de rassembler, contenir et déplacer un lot d'animaux avec son chien, en se plaçant correctement dans l'espace
- Etre capable d'utiliser votre chien dans des situations de travail courantes, en sécurité, dans le calme et le respect des animaux

Public : Etre éleveurs (ovins, caprins, bovins, porcs, volailles...) et bergers

Pré-requis

Pas de pré-requis

Durée : 4 jours * 7 heures avec un intervalle de 4 à 6 semaines entre chaque journée

Programme

- L'apprentissage des directions
- L'apprentissage de la recherche à différentes distances et les facteurs de la bonne prise de possession du lot
- Le déplacement d'animaux dans différentes configurations

Méthodes pédagogiques

Exposés et échanges, exercices pratiques (généralement sur ovins et/ou bovins) : démonstrations et mise en application par le stagiaire

Evaluation des acquis

- Evaluation de positionnement : QCM en début de formation
- Exercices pratiques sur le terrain afin d'évaluer les stagiaires
- Evaluation sommative : QCM en fin de formation
- Evaluation de la satisfaction : questionnaire individuel en fin de formation et tour de table
- Evaluation du ressenti : en cours de formation

Documents remis au stagiaire

Fiches et documents pédagogiques relatives aux thèmes abordés

Modalités d'accès (date limite d'inscription)

Inscription par contact avec l'association et fiche d'inscription .

Date limite :15 jours avant le démarrage de la formation

Délais d'accès

A partir du moment où le stagiaire est inscrit, il est planifié sur la prochaine session (cf calendrier).

Une session au printemps et une à l'automne.

Tarifs

20 € d'adhésion /an pour tous les stagiaires

- Pour les stagiaires à jour de leurs cotisations MSA 200€ . Cette somme constitue une caution encaissée en fonction des modalités précisées dans la charte disponible sur le site [acuct19](http://acuct19.com)
- Participation de 200 € pour les non vivea bergers et salariés agricoles
- Participation de 400€ pour les stagiaires non vivea sans lien avec le monde agricole

Accessibilité

Nos formations se déroulent en extérieur sur une prairie en présence d'animaux (bovins, ovins...). Les personnes en situation de handicaps sont invitées à nous contacter avant leur inscription afin d'évaluer ensemble les possibilités d'adaptation et de garantir des conditions d'accueil et de sécurité adaptées

Contact

Terrier Alice – acuct19@gmail.com – 06.38.58.65.89